

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

SARL AAQTC
Société à Responsabilité Limitée A Associé unique
Capital 3 000 €
Siège social : 725 Route de Bagnols – 30100 Alès
RCS NIMES 951 170 687

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSOCIE UNIQUE
DU 15 juillet 2025

Le 15 Juillet 2025,

A 9 heures,

L'Associé unique et seul Gérant Monsieur Arnaud Joncoux, propriétaire des 300 parts sociales composant le capital :

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Modification de la date de clôture de l'exercice social et modification corrélative de l'article 6 « Exercice social » des statuts,
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, décide de modifier la date de clôture de l'exercice social du 31 MARS et de la fixer au 31 DECEMBRE de chaque année, à compter de ce jour.

L'exercice social en cours aura donc une durée exceptionnelle de 9 mois jusqu'au 31 DECEMBRE 2025.

En conséquence, l'article 6 « Exercice social » des statuts est modifié comme suit :

« L'exercice social commence le 01 janvier et se termine le 31 décembre de chaque année ».

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'Associé unique.

Monsieur Arnaud Joncoux
Associé unique

